Image not found or type unknown

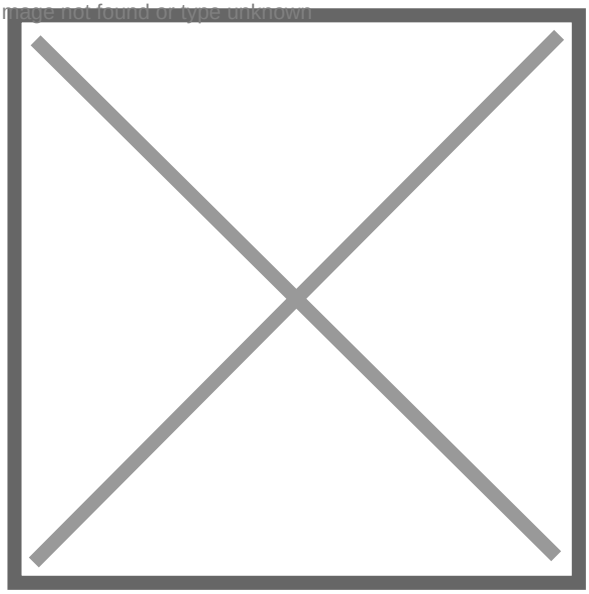

Aidez moi , mettre son enfant sous nom jeune fille etant marié

Par **naydacasa11**, le **12/10/2011** à **15:41**

Bonjour,
Bonjour,
je suis en instance de divorce , et prete a accoucher de lui biensur.
mais il va abuser de la naissance de l enfant pour avoir son 1er titre de séjour.
il est arrivé en france qu en fevrier 2011 par visa et doit demander sa 1er carte de sejour courant novembre, il va attendre la naissance de l enfant biensur.
il a quitté le domicile conjugual et violence conjugual etant enceinte de 4 mois pendant cette periode.
je désire mettre mon enfant sous mon nom de jeune fille pour ne pas qu il abuse de son nom d enfant francais au seul but d obtenir ses papiers.
quels sont les riques que j encour si je le met a mon nom de jeune fille?
je vais entamer une procedure pour divorce pour faute avant fin decembre mais rien n a été encore jugé concernant l enfant car il n est pas née encore.
aidez moi avant la naissance de l enfant en decembre svp
merci

Par **mimi493**, le **12/10/2011** à **15:47**

ne multipliez pas les questions

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés